



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **CINC SARL**, Ch. du Barbolet 21 c/o C. Notaro,
1213 ONEX
2. Date du prononcé de dissolution: 07.05.2012
3. Suspension de faillite: 09.08.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.09.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation de cafés, restaurants, bars et autres établissements publics, ayant son siège chemin du Barbolet, 21 à 1213 Onex / GE.
Pour tout renseignement :
Groupe n°5 022/388.89.05
2012 000728 C / OFA5

Office des faillites
1227 Carouge GE

00808075

